

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



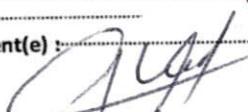
Déclaration de Maladie

N° W19-524654

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire (23326)	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e) 1129		Société :	
Matricule :			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BAKALI Mohamed			
Date de naissance : 24/01/1951			
Adresse : 6 Rue Afif Chifa, Hay Salam, Casablanca			
Tél. : 0666054195		Total des frais engagés : 79418,30 Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 18/02/2020	
Nom et prénom du malade : BAKALI Mohamed	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	<input type="checkbox"/> Conjoint
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 02/03/2020



BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2020	Consultation de Dr Abderrahmane	1 x 130	13000	DR Abderrahmane

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18/02/20	411830

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

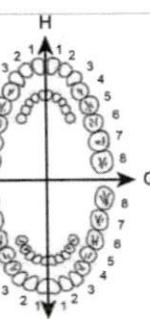
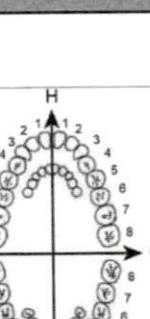
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		Montants des soins <input type="text"/>
	B 35533411			Date du devis <input type="text"/>
				Date de l'exécution <input type="text"/>

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

2019-07 1819-11 2024-06

R 14.70

INDOCOLLYRE 0,1%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
PPV : 58.00 DHS
AMM N° 270 DMP/21/NRQ

H4282
FAB/14/18 EXP/10/2022
58,00

INDOCOLLYRE 0,1%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
PPV : 58.00 DHS
AMM N° 270 DMP/21/NRQ

LOT/18
H4287
FAB/03/19 EXP/09/2020
58,00

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RA
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implan

Casablanca le 18/02/2020

رحمان

العيون
(ل)
دستة

INDOCOLLYRE 0,1%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
PPV : 58.00 DHS
AMM N° 270 DMP/21/NRQ

LOT/18
H4287
FAB/03/19 EXP/09/2020
58,00

INDOCOLLYRE 0,1%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
PPV : 58.00 DHS
AMM N° 270 DMP/21/NRQ

58,00

SOINS POST-OPÉATOIRES DE BAKALI MED

8300

- **1 boite PHYLARM** Se laver les paupières avec compresse stérile matin et soir.

1470
x 2

- **1 boites compresse stérile**

SP

3030

- **ICOMB** Collyre une goutte 5 fois par jour pendant une semaine puis une goutte 3 fois par jour pendant une semaine.
Ce traitement doit être arrêté progressivement.

5800
x 4

- **INDOCOLLYRE** 1 goutte 4 fois par jour pendant 2 mois.

1900

- **DIAMOX 250 mg** 1 comprimé si douleur avec

2460

- sirop potassium KCL 1 cuillère.

Ce traitement ne doit pas être arrêté sans avis médical

PRECAUTIONS :

- ne pas frotter l'œil opéré.
- ne pas faire d'efforts excessifs.
- En cas de larmoiement vous devez utiliser chaque fois un nouveau mouchoir en papier (pas de mouchoir en tissu !) ou une nouvelle compresse stérile.

Examen de contrôle : cf. carte ci-jointe.

Tel : 0522 98 44 66 / 26 - Fax : 0522 99 01 84

15, Rue Cadet de Bass Matarrif - Casablanca

Spécialiste en Ophtalmologie

Dr Abderrahmane RAISS

PPV : 30 DH 30

628120000449

12500798-01

POTASSIUM
Siro 125 ml



Diamox® 250mg
24 Comprimés
sécables

2 è é
4071

6 118000 012337

itam - Maârif - 20100 CASABLANCA - Tél. : 05 22 98 44 66 / 26 - Fax : 05 22 99 01 84
sionnelle N° : 35713467 - CNSS N° : 6437364 - ICE : 001602596000056
ntalmologie-maroc.com - Web:www.ophtalmologie-maroc.com



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Docteur Abderrahmane RAISS

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Casablanca ; le ...18.02.2020

BULLETIN DE SORTIE

Mr/Mme/Mette..... Balkhi A.

Acte :Cataracte OO + IOL.....

Date d'entre.....18/02/2020.....

Date de sortie.....18/02/2020.....

15, Rue Kadi lass - Maârif - 20100 Casablanca - Tél. : 022 98 44 66 / 26 - Fax : 022 98 44 26
E-mail : drraiss@ophtalmologie-maroc.com - Web : www.ophtalmologie-maroc.com

Cachet et Signature

15, Rue Kadi lass Maârif - Casablanca
Tél. : 0523 99 01 84
Fax : 0523 99 01 26



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Docteur Abderrahmane RAISS

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme, Hypermétropie,
Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن
اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca, le

18/02/2025

NOTE D'HONORAIRE



Le Docteur

A l'honneur de présenter ses meilleures salutations à

Mr/Mme/Melle.....R. Sakalli A - J.....

Et lui adressé selon l'usage, sa note d'honoraires.

Soit la somme de : 10000.....dhs



15, Rue Kadi lass - Maârif - 20100 CASABLANCA - Tel : 05 22 98 44 66 26 - Fax : 05 22 99 01 84

E-mail : draiiss@ophtalmologie-maroc.com - Web : www.ophtalmologie-maroc.com

Prise rendez-vous par E-mail : contact@ophtalmologie-maroc.com - ICE : 001602596000056



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرايس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

A Casablanca le, 18/02/2020

FACTURE N° 090/2020

Nom & Prénom **Mr Bakali Med**
Acte **Cataracte Œil Droit+IOL**
Date d'intervention **18/02/2020**

	<i>HONORAIRES</i>	<i>F. CLINIQUE</i>
<i>Séjour + Bloc opératoire K 130</i>		<i>1 200,00</i>
<i>Implant</i>		<i>1 620,00</i>
<i>Pharmacie Consommée</i>		<i>350,90</i>
<i>Consommable</i>		<i>2 329,10</i>
<i>Honoraire Chirurgien (DR RAISS) K 130</i>	<i>3 000,00</i>	
<i>Honoraire Médecin Anesthésiste K 60</i>		<i>500,00</i>
<i>SOUS TOTAL</i>	<i>3 000,00</i>	<i>6 000,00</i>
		<i>9 000,00</i>

Arrêtée la présente facture à la somme de :
NEUF MILLE DIRHAMS



Nom & Prénom **Mr Bakali Med**
Acte **Cataracte Oeil Droit+IOL**
Date d'intervention **18/02/2020**

DETAIL PHARMACIE

PRODUIT CONSOMME	QTE	PU	TOTAL
ringer	2	29,50	59,00
betadine	1	25,00	25,00
cebesine	1	23,00	23,00
frakidex coll	1	25,20	25,20
diamox	1	19,00	19,00
atarax	1	29,10	29,10
zinnat	2	59,40	118,80
mydriaticum	2	25,90	51,80
TOTAL			350,90

15, Rue Coudouss Madiif - Casablanca
CENTRE OPHTALMOLOGIE
Tel: 0522 93 44 66 / 26
Fax: 0522 99 01 84



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca le 18/02/2020

COMPTE RENDU OPERATOIRE

Le patient Bakali Med à bénéficié d'une opération de cataracte à l'œil droit.

J'ai opéré ce patient sous anesthésie topique, l'intervention a consisté en l'extraction du cristallin par une incision tunellisée, étroite, auto étanche et phacoémulsification, avec mise en place d'un implant pliable à globe fermé.

L'intervention s'est déroulée normalement et le patient a pu sortir comme prévu. Le traitement de sortie a consisté en l'instillation de Tobradex 5x/jour.

Lors du dernier contrôle postopératoire, L'examen Bio microscopique était normal.

